



## Formation Habilitation Electrique

Travaux d'ordre non électrique  
Indices H0B0 Chargé de chantier  
Recyclage

### OBJECTIFS

Organiser et réaliser des travaux d'ordre non électrique en toute sécurité dans un environnement présentant des risques électriques.

Se déplacer, évoluer et manipuler du matériel et outillage de façon adaptée en fonction des risques électrique que présente l'environnement.

Réaliser le balisage de la zone de travail et la surveillance du personnel et des accès à cette zone.

Rendre compte de son activité.

### MODALITE D'ENCADREMENT

Formateur qualifié possédant une expérience professionnelle sur les installations électriques concernées et détenteur des habilitations correspondantes.

### PARTICIPANTS

Personnels désignés encadrant une équipe qui réalise des travaux à proximité d'un risque électrique : chefs d'équipe, chefs de chantier, conducteurs de travaux, agents de maintenance...

Un groupe de 12 personnes maximum.

### DUREE et HORAIRES DE LA FORMATION

La durée pour une formation est de 07H00.

La formation débute à 9H00 et se termine à 17H30 avec une pause déjeuner de 1H30.

### LIEU

La formation s'effectue dans les locaux de l'entreprise, dans une salle adaptée à cet effet.

### PRÉREQUIS

Cette formation s'adresse à toute personne travaillant dans un Etablissement Recevant du Public ou travaillant dans une entreprise.

### MÉTHODES

La formation est initiée par un retour d'expériences de tous les stagiaires et est suivie d'une alternance d'exposés théoriques de révision et d'ateliers pratiques.

Les exercices pratiques sont orientés sur le repérage des environnements ou locaux à risques, le déplacement et

l'évolution dans cet environnement, le balisage de la zone de travail, la surveillance du personnel et des accès à cette zone, le comportement adapté en fonction des risques, la manipulation du matériel et outillage et le compte rendu de son activité.

## **SUPPORTS PEDAGOGIQUES**

PC ou tablette et vidéoprojecteur ainsi que ressources multimédia et paperboard. TGBT, armoire électrique ou platine pédagogique, poste HTA selon les sites et moyens de balisage.

## **TARIFS**

Sur devis

## **EQUIVALENCE**

Pas d'équivalence sur cette formation.

## **ÉVALUATION**

L'évaluation des acquis théoriques et pratiques selon le référentiel et les modalités d'évaluation de la Norme NF C 18-510 est réalisée en fin de formation en vue de la remise d'un titre d'habilitation par l'employeur.

- Un avis préparatoire à l'habilitation du personnel visé par le formateur est transmis à l'employeur sur la base de l'évaluation des acquis du stagiaire.

*Le renouvellement de l'habilitation électrique est obligatoire avec une périodicité recommandée de 3 ans.*

- Cette formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation.

## **PLAN DE FORMATION**

### **THEORIE**

- Retours d'expériences
- Les zones de travail
- La surveillance électrique
- Les équipements de protection
- La rédaction des documents
- La conduite à tenir en cas d'accident
- Organiser des travaux d'ordre non électrique sur un chantier.

### **PRATIQUE**

#### ➤ **Exercices sur :**

- Le repérage des environnements ou locaux à risques
- Le déplacement et l'évolution dans cet environnement
- Le balisage de la zone de travail
- La surveillance du personnel et des accès à cette zone
- Le comportement adapté en fonction des risques
- La manipulation du matériel et outillage et le compte rendu de son activité.

Pratiques professionnelles réalisées sur des installations représentatives de l'environnement de travail habituel de l'apprenant.

Cette formation est conforme à la norme NF C 18-510.

### ► Conclusion :

Synthèse et bilan de la formation.

**Nota :**

*Les durées sont données à titre indicatif et sont susceptibles de varier en fonction des interventions des stagiaires.*